

ANNONCES LÉGALES



Publiez vos marchés publics

- ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités

- ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

CONTACT SAVOIE

04 79 33 86 72

LDLlegales73@ledauphine.com



Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces juridiques et légales sont régies par l'arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 16 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1,78 € HT/mm colonne pour 2020.

SIDEL

Avis d'appel public à la concurrence

M. Sébastien ROSSAT - Président
SIDEL en mairie de VILLAREMBERT
73300 Villarembert
Tél : 04 79 56 70 94
mél : accueil@le-sidel.com
SIRET 24730050200017
Groupement de commandes : Non
L'avis implique un marché public
Objet : RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU CABINET MEDICAL DU CORBIER REAMANAGEMENT DES SECOURS SUR PISTE
Type de marché : Travaux
Procédure : Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Sans objet
Lieu d'exécution : LE CORBIER 73300 VILLAREMBERT
Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui
Les variantes sont exigées : Non
Lot N° 1 - DESAMIANAGEMENT - DEMOLITION INTERIEURE
SE REFERER AU DPGF
Lot N° 2 - DEMOLITION - TERRASSEMENT - MACONNERIE - ABORDS
SE REFERER AU DPGF
Lot N° 3 - CHARPENTE ET OSSATURE BOIS - COUVERTURE - ETANCHEITE - BARDAGE - MENUISERIE EXTERIEURE BOIS
SE REFERER AU DPGF
Lot N° 4 - MENUISERIE EXTERIEURES ALUMINIUM - PORTES AUTOMATIQUES
SE REFERER AU DPGF
Lot N° 5 - CLOISONS - DOUBLAGES - PLAFONDS - FAUX PLAFONDS
SE REFERER AU DPGD
Lot N° 6 - MENUISERIES INTERIEURES - AGENCEMENT
SE REFERER AU DPGF
Lot N° 7 - CHAPE - CARRELAGE - FAIENCE
SE REFERER AU DPGF
Lot N° 8 - SOLS SOUPLÉS
SE REFERER AU DPGF
Lot N° 9 - PEINTURES INTERIEURES ET EXTERIEURES
SE REFERER AU DPGF
Lot N° 10 - VENTILATION - SANITAIRES
SE REFERER AU DPGF
Lot N° 11 - ELECTRICITE -CFO ET CFA
SE REFERER AU DPGF

Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :
Liste et description succincte des conditions : voir RC

Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Voir RC

Référence professionnelle et capacité technique :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
Voir RC

Marché réservé : NON
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Non
Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs :
M. ROSSAT Sébastien
Tél : 04 79 56 70 94

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres : 31/01/23 à 12h00 au plus tard.

Renseignements complémentaires :
Une visite des lieux est proposée le vendredi 13 janvier 2023 à 8h 00.

Lieu : Cabinet médical du Corbier 73300 VILLAREMBERT

Envoi à la publication le : 02/01/23

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur :

<https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

337863200



marchés publics



>> CONTACT : Novia TRUCHOT

06 07 01 96 35

novia.truchot@ledauphiné.com

Plateforme de dématérialisation

>> OBLIGATOIRE DÈS 40.000 €

- Mise en ligne de l'avis et des pièces
- Alarmes aux entreprises
- Correspondance
- Réponses électroniques
- Négociations
- Lettres de rejet / notification
- Données Essentielles

+ de 200.000 entreprises inscrites au niveau national



La plateforme de référence des marchés publics

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com



COMMUNE DE VIVIERS DU LAC (73)

Avis rectificatif - Services

Section 1 : Références de l'avis initial
Section 2 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Commune de Viviers du Lac (73)
Noméro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 21730328800013
Code postal / Ville : 73420 Viviers du Lac

Groupement de commandes : Non
Section 3 : Identification du marché

Intitulé du marché : Mission de Maîtrise d'oeuvre relative à la réalisation d'un restaurant scolaire, d'une garderie et 2 salles de classes
Classification CPV : 71240000
Type de marché : Services

Description succincte du marché : La commune de Viviers-du-Lac a pour projet la réalisation d'un restaurant scolaire, d'une garderie et de

2 salles de classe en particulier pour :
o Répondre aux carences de l'équipement actuel,
o Anticiper l'évolution démographique,

o Clarifier le fonctionnement du groupe scolaire
La zone du projet se trouve dans le périmètre de l'école au chef-lieu.

Le montant estimatif des travaux liés à l'opération est de 1.500.000 EUR

Section 4 : Informations rectificatives

Rectification
Renseignements relatifs aux rectifications du marché et/ou des lots : Le marché de maîtrise d'oeuvre est un marché à procédure adaptée ouverte et non restreinte.

Date d'envoi du présent avis 02 janvier 2023

337918100

AVIS

Enquêtes publiques



GRAND LAC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Avis d'enquête publique

Etude d'impact menée dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier de Marlioz

Objet de l'enquête publique

Le Président de Grand Lac, Communauté d'agglomération informe le public que par arrêté n°56-2022 en date du 29 novembre 2022 a été prescrite l'enquête publique relative à l'étude d'impact menée dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier de Marlioz.

Le quartier Marlioz a été retenu par l'ANRU pour bénéficier d'un PRU. L'objectif de ce projet est d'améliorer le cadre et la qualité de vie dans ce quartier et de ses habitants.

L'étude d'impact est un outil indispensable, permettant la prise en compte de l'environnement dans les choix techniques et la réalisation de ce projet.

Le PRU du quartier de Marlioz a fait l'objet d'une évaluation environnementale sans avis de la MRAE en date du 18 septembre 2022. A défaut de s'être prononcée dans le délai prévu par les textes, l'autorité environnementale est réputée n'avoir aucune observation à formuler. L'absence d'avis vaut avis tacite de la MRAE sur ce projet.

Durée de l'enquête
Du **mardi 3 janvier 2023 à 8h30** au **mardi 7 février 2023 à 17h00 précises**.

Le commissaire enquêteur
Par ordonnance n° E20000159/38 en date du 26 octobre 2022 Monsieur le Président du Tribunal administratif de Grenoble désigne :

Monsieur Yann BZDAK, commissaire enquêteur.

Consultation du dossier d'enquête
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à disposition du public pour être consulté aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle :

- au **siège de Grand Lac**, 1500 boulevard Lepic, CS 20606, 73106 Aix-les-Bains cedex,

- à la **Maison du Projet de Marlioz**, 72 boulevard de la Roche du Roi, 73100 Aix-les-Bains,

- à la **mairie de la commune d'Aix-les-Bains**, place Maurice Mollard, 73106 Aix-les-Bains cedex.

Le dossier à consulter étant identique dans tous les lieux de consultation désignés ci-dessus, chaque personne intéressée pourra le consulter à la mairie d'Aix-les-Bains, à la Maison du Projet de Marlioz ou au siège de Grand Lac (avec accès privilégié pour les personnes à mobilité réduite au siège de Grand Lac).

A cet effet, un poste informatique avec accès gratuit au site internet dédié est mis à la disposition du public à la Maison du Projet de Marlioz, 72 boulevard de la Roche du Roi, 73100 AIX-LES-BAINS.

Le dossier pourra également être consulté et téléchargé via le site internet dédié <https://www.registre-numerique.fr/renouvellement-urbain-du-quartier-de-marlioz>

ou le site de Grand Lac <http://www.grand-lac.fr>.

Recueil des observations et propositions
Les observations et les propositions du public portant sur l'étude d'impact du PRU du quartier de Marlioz soumis à enquête publique peuvent-être, pendant la durée d'enquête :

- consignées dans les registres d'enquête papier mis à disposition du public avec le dossier d'enquête publique, dans les lieux désignés ci-dessus, aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle, adressées par courrier postal à l'adresse suivante : Grand Lac

- Etude d'impact du PRU du quartier de Marlioz, Commissaire enquêteur - 1500 boulevard Lepic, CS 20606, 73106 AIX-LES-BAINS cedex

- adressées par messagerie électronique via l'adresse mail renouvellement-urbain-du-quartier-de-marlioz@mail.registre-numerique.fr

exclusivement du mardi 3 janvier 2023 à 8h30 au mardi 7 février 2023 à 17h00 précises,

- consignées dans le registre d'enquête dématérialisé accessible via le site internet dédié <https://www.registre-numerique.fr/renouvellement-urbain-du-quartier-de-marlioz>

exclusivement du mardi 3 janvier 2023 à 8h30 au mardi 7 février 2023 à 17h00 précises.

Le registre numérique
Le dépôt des pièces jointes à l'appui de ces observations et les propositions, sera effectué dans des formats de type « document final », tels que les formats « image » ou « PDF ». Les pièces jointes ne devront pas dépasser 22 Giga-octets pour les mails et 10 Méga-octets pour celles déposées dans le registre d'enquête dématérialisé. Au-delà elles devront être adressées au commissaire enquêteur par courrier.

Afin d'assurer une information complète du public, l'ensemble des observations et des propositions (papier et électroniques) sera tenu à disposition, dans les meilleurs délais, sur le site internet dédié <https://www.registre-numerique.fr/renouvellement-urbain-du-quartier-de-marlioz>

à l'exception des pièces jointes consultables dans le dossier annexé au registre papier de Grand Lac.

Accueil du public
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux lieux, jours et heures suivantes :

- à la **Maison du Projet de Marlioz**, 72 Boulevard de la Roche du Roi 73100 Aix-les-Bains :

- **Mardi 3 janvier 2023, de 13h30 à 17h00**

- **Mercredi 11 janvier 2023, de 8h30 à 12h00**

- **Vendredi 20 janvier 2023, de 8h30 à 12h00**

- **Mardi 7 février 2023, de 8h30 à 12h00**

Cloture de l'enquête publique
Le commissaire enquêteur dispose d'un délai maximal d'un

mois, à compter de la date de clôture de l'enquête publique, pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de Grand Lac.

Au terme de l'enquête, l'étude d'impact menée dans le cadre du PRU de Marlioz pourra éventuellement être modifiée, pour tenir compte des observations et propositions du public ainsi que du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur.

A l'issue de l'enquête publique et pendant un an, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public :

- au siège de **Grand Lac**,

- à la **mairie d'Aix-les-Bains**,

- à la **Maison du Projet de Marlioz**,

- à la **Préfecture de la Savoie**,

aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle, ainsi que sur le site internet de Grand Lac : <http://www.grand-lac.fr>.

Informations complémentaires
Cet avis sera affiché au siège de Grand Lac et dans l'ensemble des lieux précités. Il fera l'objet d'une parution, **minimum quinze jours** au moins avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête publique dans deux journaux locaux (Dauphiné Libéré et Hebdo des Savoies).

Grand Lac est responsable juridiquement de l'étude d'impact menée dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier de Marlioz.

Le siège de l'enquête publique est fixé au siège de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic, CS 20606, 73106 AIX-LES-BAINS cedex.

Toute information concernant ce projet pourra être obtenue auprès du service Politique de la ville de Grand Lac aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

Toute personne peut, sur sa demande écrite et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

333224000



PRÉFET DE LA SAVOIE

Commune de Modane

Avis d'enquête publique
Création d'une microcentrale hydroélectrique sur le Grand Vallon

Le Préfet de la Savoie informe le public que conformément à l'arrêté préfectoral signé le 30 novembre 2022, une enquête publique de 17 jours, du **mercredi 4 janvier 2023 au vendredi 20 janvier 2023 inclus**, concernant la demande déposée par la société CH GRAND VALLON, en vue d'être autorisée à créer une microcentrale hydroélectrique sur le Grand Vallon, se tiendra sur le territoire de la commune de Modane.

Le dossier se rapportant à l'objet de l'enquête publique, comportant notamment une étude d'incidence environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie de Modane du **mercredi 4 janvier 2023 au vendredi 20 janvier 2023 inclus** afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Madame Stéphanie GALLINO est nommée commissaire enquêteur. Elle siégera en mairie de Modane, aux dates et heures ci-dessous :

- le **lundi 9 janvier 2023 de 14h à 17h**

- le **vendredi 20 janvier 2023 de 13h30 à 16h30**

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction départementale des territoires de la Savoie, service environnement, eau, forêts, dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, sera coté et paraphé par le commissaire enquêteur ; pendant la durée de l'enquête, les appréciations, suggestions et contre-propositions du public pourront y être consignées : il sera tenu à sa disposition à la mairie de Modane.

Un registre dématérialisé permettant la consultation du dossier ainsi que le dépôt de contributions sera mis en ligne à l'adresse ci-dessous :

<https://www.registre-dematerialisee.fr/4336>

du **mercredi 4 janvier 2023 au vendredi 20 janvier 2023 inclus**. Les observations pourront également être transmises via l'adresse mail suivante :

enquete-publique-4336@registre-dematerialisee.fr

Les observations transmises par courrier seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialisee.fr/4336> et donc visibles par tous.

Le dossier sera également consultable sur un poste informatique accessible gratuitement en DDT /SEEF - L'Adret - 73011 Chambéry sur rendez-vous.

Monsieur Maxime DECORPS, de la société Total Energies pourra, en cas de besoin, fournir au public des informations sur le projet - adresse mail : maxime.decorps@totalenergies.com.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Modane et à la préfecture de Savoie (DDT /SEEF), où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Ces documents pourront être communiqués pendant la même période, à toute personne physique ou morale concernée qui en fera la demande au préfet, et seront également publiés sur le site internet des services de l'Etat en Savoie :

<https://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Paysages-environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Rapports-de-commissaires-enquete-teurs>

Le préfet de la Savoie est l'autorité compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée.

333970200

Plan local d'urbanisme

COMMUNE DE SAINT-MARCEL

Avis d'enquête

Enquête publique sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Marcel

En application des dispositions de l'arrêté n°2022-52 de M. le Maire de Saint-Marcel (Savoie) en date du 23 novembre 2022, le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Marcel sera soumis à enquête publique du **mardi 03 janvier 2023 au vendredi 03 février 2023 inclus**. La présente modification porte sur les points suivants :

- Création d'un STECAL aux Nantieux

- Identification de deux constructions à La Ville pour leur permettre le changement de destination et ajout d'une trame relative au paysage et au patrimoine

- Création d'un secteur spécifique à Montmagny

- Ajout de l'indice « 9 » à Uc sur le secteur des Ecosières.

M. Jean-François MALET a été désigné commissaire enquêteur. Il recevra personnellement en Mairie de Saint-Marcel les :

- **Mardi 3 janvier 2023 de 8h45 à 12h,**

- **Vendredi 20 janvier 2023 de 14h à 17h,**

- **Vendredi 3 février 2023 de 14h à 17h.**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les pièces constituant le projet de modification du PLU, les avis recueillis, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à disposition du public :

- sur support papier : en mairie de Saint-Marcel, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit le lundi, mardi, jeudi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, à l'exception des jours fériés.

- sur un poste informatique en mairie de Saint-Marcel selon les horaires ci-dessus

- sur le site internet de la mairie, soit <https://www.pombliere-saint-marcel.fr>

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations

- sur le registre d'enquête prévu à cet effet en mairie de Saint-Marcel

- par courrier, avant la clôture de l'enquête, à l'attention du

commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de Saint-Marcel, 84 rue de la Mairie, Pomblière - 73600 SAINT-MARCEL,

- par mail, à l'adresse : accueil2@mairie-st-marcel.fr

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables dans le registre mis à disposition en mairie de Saint-Marcel et sur le site internet de la commune dans les meilleurs délais.

Dans sa décision n°2022-ARA-KKU-2838 du 26 octobre 2022, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, après examen au cas par cas, a décidé de ne pas soumettre la présente procédure à évaluation environnementale.

Les informations environnementales sont dans le dossier mis à disposition du public en Mairie de Saint-Marcel et sur le site internet de la mairie <https://www.pombliere-saint-marcel.fr>.

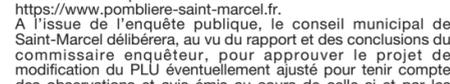
Vu l'absence d'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale n'est pas requis.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en Mairie de Saint-Marcel et en préfecture de la Savoie ainsi que sur le site Internet de la commune <https://www.pombliere-saint-marcel.fr>.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal de Saint-Marcel délibérera, au vu du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, pour approuver le projet de modification du PLU éventuellement ajusté pour tenir compte des observations et avis émis au cours de celle-ci et par les personnes publiques associées.

Toute information peut être demandée auprès de Monsieur le Maire de Saint-Marcel et toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de celle-ci.

332002200

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Habitat et Déplacements de Grand Chambéry

Par délibération n° 214-22 C, en date du 8 décembre 2022, en exécution des six jugements du Tribunal Administratif de Grenoble n° 2003205, 2003190, 2004366, 2003847, 2003095 et 2003144, en date du 8 novembre 2022 - Arrêt et approbation du PLU-HD au titre des articles L.153-15 et L.600-